



## Ligue Poitou-Charentes

### Compte rendu de la réunion du BUREAU Lundi 18/12/2017 à La Crèche

Membres du bureau présents : E. Ferchaud, S. Gourdon, P. Henri, C. Royet, A. Salmon, C. Salmon, F. Watrin,

Excusés : S. Braconnier, T. Godeau, F. Laurantin, Y. Rigour

Assistent : M. Martin, V. Millet

#### Ouverture par le président Patrick Henri :

- Réunion de zone à Tours :

Un des principaux sujets abordés était la charte des officiels. Quelques questions ont été posées et sont en attente de réponse.

- CCR :

La soutenance concernant la constitution de la ligue Nouvelle-Aquitaine a été validée par la CCN et présentée aux membres et invités du CCR.

L'avis du projet de fusion a été publié aux annonces légales le 18 décembre 2017 dans le journal La Nouvelle République.

#### FFBB : Alain Salmon

- Un bureau fédéral a eu lieu le 15 décembre, plusieurs thèmes ont été abordés : JIG-MIG, NM1 (2 poules de 14 dès l'année prochaine).

#### CRO : François Watrin

- Péréquation :

Suite à beaucoup de refus de montée en région, il est proposé au bureau de réviser le montant à demander aux clubs en 2<sup>ème</sup> phase pour les catégories U13F et U15F. Le bureau valide la proposition à l'unanimité.

- Rappel des règles de la FFBB :

« En conséquence, dans tous les championnats nationaux, pré-nationaux et Coupes de France et Trophées Coupe de France, jeunes comme seniors, **aucun licencié ne peut cumuler les fonctions d'entraîneur (ou entraîneur adjoint) et de joueur** ». Cet article pose un problème par rapport au statut de l'entraîneur et, il sera donc nécessaire de discuter de ce point avec David Gallois et Gérald Braud.

Ce point devra être intégré aux règlements de la Nouvelle Aquitaine.

- Divers :

Une réunion doit être programmée courant janvier avec les CDO.

Une seule rencontre sans arbitre a été référencée depuis le début de la saison.

3 absences d'arbitres non justifiées ont été relevées depuis le début de saison.

### TECHNIQUE : Mathieu Martin

A l'issue de la première phase pour les championnats jeunes, un point sur le statut de l'entraîneur a été présenté. La ligue s'est rendu compte que les diplômes de certaines personnes n'étaient pas renseignés sur FBI. Les clubs doivent apporter les éléments nécessaires prouvant que leur entraîneur est en règle.

Le CD17 doit organiser un clinic en février. Il est demandé aux comités départementaux d'avertir la Ligue dès que leur prochaine date de clinic est fixée afin de les diffuser à tous les clubs.

Le challenge benjamin devrait être organisé à Niort le 24 mars 2018 en levée de rideau du match de la nationale 3 contre le PB86. Le bureau valide la proposition et demande de voir l'organisation avec le club de l'AS Niort.

Le TIS prévu du 19 au 21 mai 2018 est en attente de réponse pour être organisé dans le bassin niortais.

### SPORTIVE : Sylvette Gourdon

Les poules jeunes pour la seconde phase et les montées en inter-secteur sont présentées.

### FINANCES : Christian Royet

- Situation des comptes au 15 novembre

Suite au travail de la commission des finances du 5 décembre, une situation au 15 novembre est présentée avec une comparaison par rapport au budget prévisionnel.

Certaines commissions vont dépasser le budget attribué suite à de nombreux imprévus survenus ou à survenir en cours de saison.

### DIVERS : Patrick Henri

- Points licenciés

Nombre de licenciés au 18/12/2017												
							Variation					
	2016			2017			Nb licenciés			Variation %		
	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total
CD 16	549	1494	2043	565	1433	1998	16	-61	-45	2,9	-4,1	-2,2
CD 17	1 238	2870	4108	1 161	2632	3793	-77	-238	-315	-6,2	-8,3	-7,7
CD 79	1 458	1 486	2944	1 295	1 354	2649	-163	-132	-295	-11,2	-8,9	-10,0
CD 86	813	2 101	2914	839	2 047	2886	26	-54	-28	3,2	-2,6	-1,0
Ligue	4058	7951	12009	3860	7466	11326	-198	-485	-683	-4,9	-6,1	-5,7

- Rencontre ABPR17 / Thouars

Suite à un mail reçu le 27 novembre de la part du Président du club de l'ABPR17 et suite à un débat entre les membres du bureau, le Président de la Ligue propose le remboursement des arbitres au club de l'ABPR17 : 3 contre, 4 pour.

Le bureau valide donc à la majorité le remboursement du montant réglé aux arbitres par le club de l'ABPR17 soit 245,44 € .

Patrick Henri doit faire un mail aux 2 arbitres concernés pour leur rappeler quelques règles.

Il fera également un mail aux 2 clubs.

- AGE et AGO :

L'assemblée extraordinaire aura lieu le 10 février à Vouillé (79).

L'assemblée générale aura lieu le 30 juin à Agen. Le vote électronique sera mis en place.

## **TOUR DE TABLE**

CD 16 : RAS.

CD 17 : RAS.

CD 79 : RAS.

CD 86 : RAS.

François Watrin : un arbitre régional a été agressé et un dossier disciplinaire est en cours à la FFBB.

### **RECAPITULATIF DES TACHES A EFFECTUER**

- Communiquer la date de clinics au secrétariat de la ligue (Comités départementaux)
- Finaliser l'organisation du challenge benjamin (M. Martin)
- Finaliser l'organisation du TIS (M. Martin)
- Rembourser le club de l'ABPR17 (Trésorier de la Ligue)
- Faire courrier aux arbitres et aux clubs de l'ABPR17 et de Thouars (Président de La Ligue)

Le Président  
P. Henri

**PROCHAIN COMITE DIRECTEUR  
LUNDI 22 JANVIER 2018  
A LA CRECHE**

# ANNEXES

Commission Sportive - Le Point par journée du 19/11/2017 au 10/12/2017								
CS CSJ	Date Match	Motif	N° Match	Personne concernée	N° licence	Club	Autres remarques	Débit
CSJ	19/11/2017	Faute Technique Joueur	U15M1 1599	FUMAT H	BC030049	IE CAN 79 BASKET (AS Niort)	1ère	25,00 €
CSJ	19/11/2017	Faute Technique Joueur	U15M2 1629	VANTALON M	BC034667	IE PAYS ROCHEFORTAIS	1ère	25,00 €
CSJ	19/11/2017	Faute Technique Manager	U13M2 1748	BRUNET A	VT740611	STADE POITEVIN	1ère	25,00 €
CSS	19/11/2017	Faute Technique Joueur	PNM 340	EDOM M	VT870731	ROYAN	1ère	25,00 €
CSS	19/11/2017	Faute Technique Joueur	RM2 469	M'COLO D	VT903025	CHAURAY	1ère	25,00 €
CSS	19/11/2017	Faute Technique Manager	RM2 468	MARIE LUCE P	VT670276	PARTHENAY BASKET BALL 79	1ère	25,00 €
CSJ	26/11/2017	Faute Technique Manager	U17M2 1512	CHARLES DONATIEN	VT670281	IE CAN 79 BASKET (AS Niort)	1ère	25,00 €
CSJ	26/11/2017	Faute Technique Joueur	U17M2 1512	GABILLY A	BC016455	IE CAN 79 BASKET (AS Niort)	1ère	25,00 €
CSJ	26/11/2017	Faute Disqualifiante Sans Rapport	U17M2 1512	GABILLY A	BC016455	IE CAN 79 BASKET (AS Niort)	1ère	100,00 €
CSJ	26/11/2017	Faute Technique Joueur	U15M1 1603	BALLAY M	BC037758	COGNAC	1ère	25,00 €
CSJ	26/11/2017	Forfait simple contre La Couronne	U15F2 1171			ASB CHATELLERAUDAIS		45,00 €
CSJ	26/11/2017	Rbt frais déplacement suite forfait contre La Couronne	U15F2 1171			ASB CHATELLERAUDAIS		339,12 €
CSJ	26/11/2017	Rbt Frais déplacement suite forfait de Chatelleraut	U15F2 1171			LA COURONNE		-339,12 €
CSS	26/11/2017	Faute Technique Manager	RF2 176	BIGOT Q	VT920287	BASKET PAYS ARGENTONNAIS	1ère	25,00 €
CSS	26/11/2017	Faute Technique Manager	PNM 343	AL HOMSI A	VT570074	ROYAN	1ère	25,00 €
CSS	26/11/2017	Faute Technique Joueur	TCSF 7	LEMAIRE N	VT870065	AB PAYS ROCHELAIS 17	1ère	25,00 €
CSS	26/11/2017	Défaut de licence (5 licences)	TCSF 7			THOUARS BASKET 79		188,50 €
CSS	26/11/2017	Faute Technique Joueur	U15M1 1603	GENESTE A	BC030001	COGNAC	1ère	25,00 €
CSJ	03/12/2017	Faute Technique Joueur	U17M2 1514	OGER N	BC020207	POITIERS CEP	1ère	25,00 €
CSJ	03/12/2017	Faute Technique Joueur	U15F1 1145	DEFLANDRE BOLEDA	BC056665	STADE POITEVIN	1ère	25,00 €
CSS	03/12/2017	Faute Technique Manager	PNF 50	LAIGNEAU Y	VT760676	AB PAYS ROCHELAIS 17	1ère	25,00 €
CSS	03/12/2017	Faute Technique Joueur	PNM 351	CANET F	VT916712	COGNAC	1ère	25,00 €
CSS	03/12/2017	Faute Technique Joueur	RM2 481	CHAMPARNAUD C	VT890233	IE PAYS ROCHEFORTAIS	2ème	75,00 €
CSS	03/12/2017	Défaut de licence	RM2 484	GOMA NYLLA A		IE CAN 79 BASKET (AS Niort)	Q. 20/11	37,70 €
CSS	03/12/2017	Faute Technique Joueur	RM3 616	BOUTIN D	VT860005	NOUAILLE	1ère	25,00 €
CSS	03/12/2017	Faute Technique Joueur	RM3 616	MATHIEU C	VT820075	NOUAILLE	1ère	25,00 €
CSS	03/12/2017	Faute Technique Joueur	RM3 616	GALLUCHON V	VT920095	NOUAILLE	1ère	25,00 €
CSS	03/12/2017	Faute Technique Joueur	RM3 617	BLENEAU Q	BC010101	ST YRIEIX	1ère	25,00 €
CSJ	10/12/2017	Faute Technique Manager	U17F1 1028	BAUDRY J	VT860294	BRESSUIRE	1ère	25,00 €
CSJ	10/12/2017	Faute Technique Manager	U17M1 1488	BRETTAUER P	VT690681	IE PAYS ROCHEFORTAIS	1ère	25,00 €
CSJ	10/12/2017	Défaut de licence	U15M1 1608	MONGIS C		STADE POITEVIN		20,90 €
CSJ	10/12/2017	Défaut de licence	U15M1 1609	GASSAMA C		COGNAC		20,90 €
CSS	10/12/2017	Faute Technique Manager	RF2 192	SOUCHON A	VT790951	ST MAIXENT	2ème	75,00 €
CSS	10/12/2017	Faute Technique Joueur	PNM 354	GAUTREAU V	VT860044	ST ROGATIEN	1ère	25,00 €
CSS	10/12/2017	Faute Technique Joueur	PNM 357	METERON C	VT960017	BRESSUIRE	1ère	25,00 €
CSS	10/12/2017	Faute Technique Joueur	PNM 357	PRIETO S	VT911046	AYTRE	1ère	25,00 €
CSS	10/12/2017	Faute Technique Joueur	RM3 619	ALAIN M	VT970136	NEUVILLE	1ère	25,00 €
CSS	10/12/2017	Faute Technique Joueur	RM3 620	CHAUVAUD B	VT880082	MOULIDARS	1ère	25,00 €
CSS	10/12/2017	Faute Technique Joueur	RM3 622	NGUI TOMO C	OH832612	POITIERS CEP	1ère	25,00 €
CSS	10/12/2017	Résultat non saisi ou saisi en retard	PNM 358			POITIERS CEP		25,00 €